

**KERKEN (VAN DER)** (*Georges-Jules-Pierre-Charles*), Avocat honoraire à la Cour d'Appel

de Bruxelles (Ixelles, 16.10.1888 - Woluwé St-Lambert, 3.12.1953). Fils de Théophile et de Béraud, Charlotte; époux de Rogissart, Jeanne.

Docteur en droit de l'Université de Bruxelles, G. Van der Kerken a exercé, de 1914 à 1919, au Katanga les fonctions de chef de parquet, d'auditeur militaire et de juge, et plus tard, de 1919 à 1924, celles de commissaire de district et de gouverneur de province f.f. de la province de l'Equateur. En 1926-1927, il retourna au Congo, chargé de mission par des Syndicats d'affaires.

Après avoir été dans la magistrature et dans l'administration au Congo, il entra dans l'enseignement universitaire en Belgique. Il a été professeur du cours d'ethnographie congolaise (cours général) de 1924 à 1934 et du cours d'institutions indigènes (cours approfondi d'ethnographie congolaise) depuis 1934 à l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer à Anvers, et du cours *Instellingen en gewoonterecht in Belgisch Afrika* à la faculté de droit de l'Université de l'Etat à Gand.

G. Van der Kerken était un ardent défenseur de l'administration indirecte, politique tendant à faire des Africains des Africains meilleurs, dans un pays indigène appelé à s'administrer un jour lui-même, tout en ayant conservé sa culture, ses traditions et sa langue.

Parmi ses multiples publications, les plus importantes sont *Les Sociétés bantoues du Congo belge et les problèmes de la politique indigène* (1920) et *L'ethnie mongo* (1944).

Le premier fut préfacé par F. Cattier, professeur honoraire à l'Université de Bruxelles et membre du Conseil colonial, en ces termes: « Voici le premier livre scientifique au sujet de l'organisation des sociétés bantoues. Certes, de nombreuses études, au premier rang desquelles se placent celles du regretté de Calonne Beaufaict, ont été publiées dans ces vingt dernières années. Mais aucune œuvre ne peut se comparer à celle-ci; M. Van der Kerken dépasse ses devanciers par l'ampleur et la profondeur de ses vues. Il ne faut point s'en étonner: il réunit toutes les conditions que l'on peut demander à un ethnologue original: une forte préparation juridique et sociologique, un long séjour dans la colonie, la connaissance des langues indigènes, l'habitude de la méthode et de la critique scientifiques et enfin, une visible sympathie pour les populations noires. »

Le second est un ouvrage volumineux se rapportant à l'histoire, aux groupements, sous-groupements et origines; aux visions, représentations et explications du monde; à la sociologie, l'économie, l'ergologie, les langues et arts des peuples mongo; à la politique indigène et aux contacts avec les peuples voisins.

G. Van der Kerken était membre du Comité permanent du Congrès colonial belge, ancien membre de l'Executive Council de l'International Institute of African Languages and Cultures de Londres, membre de l'Institut Colonial international devenu après la guerre Institut international des civilisations différentes, membre de la Société des Africanistes de Paris, membre de l'Institut international d'Anthropologie de Paris.

A l'Institut royal colonial belge, il avait été membre associé depuis le 5.2.1930; membre titulaire depuis le 11.9.1936, directeur de la Section des Sciences morales et politiques en 1942. Sa participation aux activités de l'Institut avait cessé depuis la libération.

Il était officier de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de la Couronne et porteur d'autres distinctions honorifiques.

5 avril 1966.  
N. De Cleene.